

DIRECTIVES CONCERNANT LES DEVOIRS À LA MAISON

**Lignes directrices pour le cycle secondaire de l'école
européenne de Munich**

VERSION ACTUALISÉE MAI 2023

TABLE DES MATIÈRES

1. PRÉAMBULE	3
2. L'IMPORTANTANCE DES DEVOIRS	3
3. DÉFINITION DES DEVOIRS	3
4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES DEVOIRS	3
5. LA QUANTITÉ ET LA FRÉQUENCE DES DEVOIRS	4
6. LE RÔLE DE L'ÉLÈVE.....	4
7. LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT.....	5
8. LE RÔLE DES PARENTS / RESPONSABLES LÉGAUX.....	6
8. LE SOUTIEN	7

1. PRÉAMBULE

Ce document souligne l'importance des devoirs et établit un cadre commun à l'élaboration duquel les enseignants, les parents et les élèves du cycle secondaire ont contribué. Il établit des lignes directrices claires pour les enseignants et fournit des informations et des conseils aux parents et aux élèves sur la manière d'aborder les devoirs avec succès.

2. L'IMPORTANCE DES DEVOIRS

Bien qu'il ne soit pas obligatoire de donner des devoirs à chaque cours, les devoirs sont une partie précieuse de la scolarité. Des devoirs réguliers permettent aux élèves de compléter et de renforcer à la maison le travail effectué à l'école. Les élèves doivent réviser les contenus et pratiquer les compétences abordées en classe afin de progresser régulièrement.

Les devoirs favorisent également le développement de compétences d'apprentissage indépendant et aident les élèves à devenir plus autonomes et plus responsables de leur propre apprentissage. Les devoirs offrent également aux parents l'occasion de s'engager plus profondément dans l'éducation de leur enfant, notamment en les encourageant et en les aidant à la maison à développer la concentration, l'autodiscipline et de bonnes habitudes d'étude.

Il est à noter que les devoirs seront pris en compte dans l'attribution de la note "A" de l'élève.

3. DÉFINITION DU TRAVAIL A LA MAISON

Les devoirs sont définis comme des tâches hors classe assignées aux élèves, soit en groupe, soit individuellement, en rapport avec le travail en classe.

Les devoirs peuvent être des exercices, des préparations ou des travaux d'approfondissement. La pratique renforce les compétences nouvellement acquises. La préparation aide à réaliser les activités entreprises ou sur le point d'être entreprises en classe. Les travaux complémentaires sont souvent des tâches ouvertes qui permettent aux élèves de découvrir par eux-mêmes et d'approfondir certains domaines qui les intéressent particulièrement. Les devoirs peuvent également être l'occasion d'une différenciation.

4. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES DEVOIRS

Les devoirs doivent être organisés de manière à développer et à favoriser les connaissances, les aptitudes et les compétences de manière équilibrée. Ils doivent être raisonnables en terme d'effort et de temps requis. Ils doivent être adaptés aux compétences, au niveau de connaissances et à l'âge de chaque élève. Les rubriques et le matériel sur lesquels les devoirs sont basés doivent être clairement indiqués. Les délais doivent être clairement indiqués.

5. LA QUANTITÉ ET LA FRÉQUENCE DES DEVOIRS

Cadre général : Le rythme de travail des élèves peut varier en fonction de divers facteurs.

Les éléments qui suivent en matière de devoirs sont destinés à donner une indication approximative du cadre dans lequel un élève moyen doit organiser son travail en dehors de la classe. Cela suppose une utilisation efficace du temps et l'absence de distractions. Si le temps nécessaire augmente de manière significative, l'élève doit contacter l'enseignant de la matière concernée afin de demander conseil.

L'enseignant doit indiquer un temps maximum à consacrer au(x) exercice(s), et/ou indiquer une fourchette de temps (par exemple, entre x et y minutes). Bien entendu, un élève peut travailler plus longtemps s'il le souhaite.

Afin de limiter la charge de travail des élèves, les devoirs par matière du jour au lendemain ne sont pas du tout recommandés : la préférence est donnée aux travaux qui sont donnés au moins d'une semaine à l'autre, afin que les élèves puissent s'organiser. Des exceptions sont parfois possibles, mais elles doivent s'inscrire dans des délais pédagogiquement et chronologiquement justifiables.

En cas d'absence de l'élève (maladie ou autres raisons imprévues), il n'est pas possible d'attendre que les devoirs soient terminés, et le rattrapage des exercices non faits sera discuté individuellement en fonction des exigences de la matière et du niveau, etc.

Les vacances doivent rester une période de repos et les devoirs doivent être évités, à l'exception des lectures de livres, en particulier dans le domaine des langues. Cela signifie également qu'aucun examen ne doit être organisé directement après les vacances. Le calendrier des examens tiendra compte, dans la mesure du possible, de ce point.

Bien entendu, surtout en S6 et S7, la préparation et la révision des examens font partie du rôle de l'élève, y compris pendant les vacances, mais dans une mesure raisonnable, il faut laisser aussi de la place pour le repos. Ce point peut également être discuté en classe avec le professeur de la matière concernée.

6. LE RÔLE DE L'ÉLÈVE

- Notez tous les détails concernant les devoirs et les échéances dans votre agenda scolaire.
- Notez que MS Teams et l'équipe de la classe sont l'endroit idéal pour trouver des documents et, si nécessaire, pour accéder à des informations complémentaires. Quoi qu'il en soit, les devoirs doivent toujours être donnés

en classe, et de préférence dans leur intégralité.

- Dans le cadre d'une utilisation raisonnable des ressources et appareils numériques, ni les élèves, ni les enseignants ne sont tenus de consulter MS Teams (ou toute autre communication numérique) pendant les jours ouvrables avant la première période de la journée, soit 8h20, ni après 17h, ni pendant le week-end.
- Il est de votre responsabilité, si vous êtes absent, de vous informer de tous les devoirs à faire à la maison. Vous devez demander aux autres membres de la classe si des devoirs ont été donnés. Si les explications des camarades de classe ne sont pas claires, demandez à l'enseignant.
- Si vous avez besoin de fiches de travail ou d'informations, demandez à vos camarades de classe. Les classes peuvent s'organiser en groupes de 3 ou 4 élèves, chaque groupe étant chargé de récupérer les feuilles de travail en cas d'absence.
- Assurez-vous de savoir exactement ce qu'il faut faire et comment le faire.
- Remettez les devoirs à temps. Les devoirs remis en retard sans raison valable auront un effet négatif sur la note "A" de l'élève.
- Si un élève triche, par exemple en faisant du plagiat, le devoir sera noté "0".
- Planifiez votre temps. Élaborer un emploi du temps individuel efficace.
- Demandez de l'aide aux autres élèves, aux parents, aux tuteurs ou aux enseignants en cas de difficultés.
- Profitez de vos périodes libres à l'école pour faire vos devoirs dans les salles d'étude prévues à cet effet ou dans le centre multimédia de la bibliothèque. Si un surveillant est présent, demandez de l'aide si nécessaire. Les élèves de S5, S6 et S7 sont invités à se rendre dans le bâtiment d'étude où ils trouveront des salles dédiées, des livres et une atmosphère calme et détendue.

7. LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT

- L'enseignant décide des devoirs obligatoires pour les élèves et propose également des devoirs facultatifs.
- Dans le cadre des règles susmentionnées, l'enseignant exerce un pouvoir discrétionnaire en ce qui concerne la quantité de devoirs à faire et le moment où ils sont faits.
- Les enseignants encourageront les élèves à remettre tous leurs devoirs à temps. Ils tiendront un registre précis des devoirs donnés et rendus. Les devoirs seront corrigés, mais pas nécessairement individuellement.

- Les devoirs ne doivent jamais être utilisés comme une punition. De même, le fait de ne pas donner de devoirs pendant une certaine période ne doit pas être utilisé comme une récompense.
- Les devoirs remis en retard sans raison valable auront un effet négatif sur la note "A" de l'élève. En cas de tricherie (plagiat, par exemple), l'élève se verra attribuer la note "0".
- Il est conseillé aux enseignants d'informer les élèves de la fréquence et de la quantité des devoirs dans la matière enseignée au début de chaque semestre ou période, en particulier de la S1 à la S4. Ce sera l'occasion d'expliquer aux élèves les principaux objectifs que l'on peut atteindre et les principaux avantages que l'on peut attendre en faisant ses devoirs. De la S1 à la S4, cela peut aussi être expliqué aux parents ou responsables légaux au début de l'année ou de semestre.
- L'enseignant veille à ce que les élèves notent les devoirs dans leur agenda ou prennent note de manière formelle du travail demandé. Il est important que la tâche et, si possible, le temps approximatif nécessaire pour l'accomplir soient communiqués aux élèves. Cela leur donnera une idée générale de ce qui est demandé et de ce qui est raisonnable pour l'élève. Les élèves peuvent fournir en retour des informations à l'enseignant concernant la charge de travail à domicile afin que des modifications puissent être apportées.
- MS Teams et l'équipe de la classe sont des lieux dédiés au téléchargement de documents, au complément des informations données en classe et, si nécessaire, à la réalisation de tâches. Indépendamment de MS Teams et d'autres outils numériques, les devoirs doivent toujours être expliqués aux élèves pendant les heures de cours.
- Dans le cadre d'une utilisation raisonnable des ressources et appareils numériques, ni les élèves, ni les enseignants ne sont tenus de consulter MS Teams (ou toute autre communication numérique) pendant les jours ouvrables avant la première période de la journée, soit 8h20, ni après 17h, ni pendant le week-end.

8. LE RÔLE DES PARENTS/RESPONSABLES LÉGAUX

Commentaires généraux : Les directives sur les devoirs servent à renforcer le partenariat entre la maison et l'école. Ils permettent aux parents et/ou aux responsables légaux d'avoir un aperçu de ce qui est enseigné à l'école. Beaucoup de nos élèves ont déjà acquis de solides habitudes de travail à la maison. Ils ont développé leur esprit d'initiative et peuvent travailler de manière indépendante. Ils n'ont donc besoin que de très peu d'implication de la part de leurs parents.

Ce qui suit est un guide pour tous les parents/responsables légaux d'enfants quant à la manière de favoriser une approche positive et gratifiante des devoirs pour tous les élèves :

- S1, S2, S3 et même S4 : Vérifier régulièrement l'agenda de votre enfant et l'encourager à toujours noter ses devoirs.
- Fournir un espace d'étude approprié et l'équipement nécessaire pour faire les devoirs. Les élèves doivent disposer d'une pièce calme et d'un mobilier confortable. L'éclairage et la température doivent être adéquats. Les ressources sont également importantes : livres de référence, dictionnaires, calculatrices, etc.
- Si nécessaire, les parents peuvent aider les élèves à être plus efficaces, par exemple en surveillant ou en supprimant les appareils inutiles ou les distractions pendant le temps alloué aux devoirs, ou en leur demandant de travailler avec la porte ouverte ou dans un endroit où les adultes peuvent garder un œil sur l'élève.

8. SOUTIEN

- L'école dispose également d'un programme de "tutorat" (de pair à pair) afin d'aider les élèves ayant des difficultés d'apprentissage à faire face aux exigences du programme scolaire.
- Si un élève reçoit des leçons de soutien scolaire de la part d'un enseignant, ce dernier peut être interrogé sur les problèmes liés aux devoirs. Cela ne signifie pas que ce soutien est attribué ou utilisé en mettant l'accent sur les devoirs.
- Pendant les périodes libres, l'élève peut utiliser les possibilités de "tutorat" et, à partir de la S5, il peut utiliser le bâtiment d'étude.

Entrée en vigueur

Ces directives révisées sur les devoirs ont été approuvées par le Conseil de l'éducation lors de sa réunion du 03.05.2023 et remplacent les règlements actuels. Ces directives entrent en vigueur le 01.06.2023.